

lyonnaise contre l'Archevêché et le Chapitre, nous dit : « Les
 « Lyonnais jugés en dernier ressort par leur pasteur (l'ar-
 « chevêque) vécurent heureux et paisibles tant qu'ils purent
 « en appeler à sa houlette... Mais la constitution de l'état
 « changea : l'autorité des archevêques fut lésée, et le bon-
 « heur du peuple diminua avec elle. » Il est certain, au
 contraire, que Lyon placé sous la houlette archiépiscopale
 vécut dans la misère que lui avaient apportée l'invasion des
 Bourguignons et les divers débordements de Barbares qui
 la suivirent. Cet état de léthargie se prolongea jusqu'au
 milieu du XIII siècle ; et rien, que je sache, n'eut amené sa
 cessation, si le peuple lyonnais n'avait alors conquis le Con-
 sultat et le libre gouvernement de la cité, en secouant le joug
 ecclésiastique. Des violences eurent lieu dans les deux camps,
 mais toujours l'histoire nous montre les troupes du clergé
 provoquant par leurs excès la reprise des hostilités. Puisque
 l'auteur nous représente les Lyonnais dévastant les domaines
 du Chapitre, et livrant aux flammes la population d'Ecully
 renfermée dans son église, pourquoi donc oublie-t-il de nous
 dire que ces excès furent motivés par les incendies allumés,
 les ravages et les massacres commis de toutes parts autour
 de Lyon par les soldats de l'église ? l'impartialité de l'histoire
 demandait cet aveu, et l'honneur de nos pères sollicitait cette
 réparation de la vérité. Les Lyonnais purent bien briser un
 pouvoir usurpé par Burchard II, sanctionné par le prétendu
 droit de l'Allemagne, et jugé tyrannique par le peuple. Les
 nations ne renoncent jamais à leur liberté, elles la délaissent
 quelquefois, elles la reprennent quand et comme elles
 veulent.

L'auteur s'étend plus tard avec trop d'amour sur le souvenir
 des dévastations sacrilèges commises dans les églises de Lyon
 par les Huguenots maîtres de notre ville. Certes, je les con-
 damne de toutes les forces de mon ame, mais il y aurait
 sur ces vengeances bien des choses à dire. Lorsque les sectes
 religieuses sont forcées de recourir aux armes des partis,